



CONSEIL COMMUNAL
GLAND

Extrait de procès-verbal de la séance de Conseil communal du jeudi 19 juin 2014

Présidence: M. Moritz de HADELN

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal N° 64 concernant:
- l'extension du droit de superficie en faveur du Tennis Club de Gland pour la construction d'une halle de tennis au lieu-dit «En Bord»;
 - l'autorisation de cautionner un emprunt que pourrait contracter ladite société.
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- ouï le rapport de la Commission des finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. d'autoriser la Municipalité à étendre, gratuitement, la surface du droit de superficie N° 4130 du 12 mai 2004 de 2'711 m² à 4'982 m² sur la parcelle N° 1548 et 1579 sise au lieu-dit «En Bord» en faveur du Tennis Club de Gland;
- II. de prolonger la durée de l'entier du droit de superficie N° 4170 jusqu'au 31 décembre 2044;
- III. d'autoriser la Municipalité à engager la commune par le cautionnement, ceci jusqu'à concurrence de Fr. 2'430'000.- de l'emprunt contracté par le Tennis Club pour la construction d'une halle de tennis. Ce cautionnement sera amorti linéairement sur une durée de 30 ans dès la fin des travaux.

«Conformément aux articles 110 et ss. LEDP:

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal».

Pour le Bureau du Conseil communal

Le président:



Moritz de Hadeln



La secrétaire:



Miréille Tacheron